

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU GOLF VENDÉEN



COMMISSION DES SENIORS

MM Christian GRANDPIERRE , Président du Comité Départemental
Jacques CLAISSE, rapporteur de la commission Seniors au Comité Départemental,
Alain SMONDACK, Coordinateur des compétitions Seniors au Comité Départemental,

Les Capitaines des équipes Seniors des clubs de Vendée:

Gérard DROUET, Les Fontenelles
Robert RAVON, La Domangère
Patrick LEFORT, Port Bourgenay
Francis DUBOCLARD, Les Olonnes
Bruno PARESSANT, Saint Jean de Monts

Règlement 2012 du challenge de Vendée :

(Ces dispositions seront affichées dans chaque club afin que les inscriptions se fassent en connaissance de cause.)

- * Le règlement, adopté par les capitaines, est revu chaque année pour améliorations éventuelles.
- * La compétition se déroule sur les cinq parcours de Vendée (formule stableford individuel) avec **départs échelonnés à partir de 8H30** (boules jaunes pour les messieurs, rouges pour les dames) **Pour réduire le temps total de jeu, les départs seront constitués de 3 joueurs, donnés toutes les 9mn, dans l'ordre des index, sauf quelques demandes exceptionnelles du fait d'éloignement géographique. (les départs échelonnés font qu'il n'y a plus de limite du nombre de joueurs inscrits par équipes)**
- * La compétition est ouverte à **tous les seniors** , les **index supérieurs à 36** seront ramenés à 36.
 - Hommes : 55 ans révolus la veille de la compétition
 - Dames : 50 ans à la même date.

Conditions pour participer au challenge :

Il faut être: **licencié** (avec certificat médical enregistré),
adhérent à l'Association Sportive,
et **abonné du golf** que l'on représente.

Chaque capitaine de club est responsable de sa propre organisation pour l'établissement de sa liste.
La commission rappelle en outre la nécessité d'envoyer des **listes « dactylographiées » et correctement renseignées (nom, prénom, n° de licence)**.

Cette liste est à envoyer, par **courriel** au **capitaine du club recevant**, et au **coordinateur des compétitions**, **trois jours francs avant la date de la compétition**.

La mise en place d'une commission de parcours, décidée en 2007, est destinée notamment à combattre le jeu lent :

Un commissaire de parcours, intervenant avec diplomatie, est recommandé.

* après deux avertissements, le camp sera pénalisé de 1 point.

Le jeu lent étant décrié pas tous, il appartient à chacun d'inciter son groupe au bon respect des temps de passage.

Cas de disqualifications :

a) Les compétitions étant prises en compte pour la modification des index , et par mesure d'équité vis à vis des compétiteurs qui terminent un parcours, notamment dans des conditions météorologiques difficiles, **seront disqualifiés tous les joueurs qui auront abandonné SAUF, au cas par cas, sur avis contraire de la majorité des capitaines.**

b) Seront également considérés comme **disqualifiés les joueurs inscrits, absents au départ de la compétition, et non excusés auprès de l'accueil ou de leur capitaine.**

CLASSEMENTS :

Challenge par équipe :

Prise en compte pour chaque club du **meilleur BRUT** et des **5 meilleurs NET** à chaque compétition. Le meilleur brut ne sera pas retenu en net. En cas d'égalité, en brut, entre de 2 joueurs d'un même club, sera retenu comme meilleur brut le score du joueur ayant le plus bas score en net.

Le total des points stableford de chaque équipe, acquis sur les cinq rencontres, détermine l'attribution du challenge.

Challenge individuel :

Classement en brut et en net pour tous les participants.

Un classement distinct sera établi entre les DAMES et les MESSIEURS

Le classement individuel est établi en totalisant les 4 meilleurs scores réalisés lors des 5 rencontres.

Les 3 meilleurs en brut (D. & M.) et les 3 meilleurs en net (D. & M.) seront récompensés lors de la proclamation des résultats par équipes et individuels, après la finale.

Les Capitaines recevront les lots des joueurs récompensés, si ceux-ci ne sont pas présents le jour de la finale.

Chaque club contribue à l'achat des récompenses attribuées en fin de saison, en restituant au coordinateur, sur les droits de jeu, 1 euro par participant.

Le cdgolf85 apporte un complément, si nécessaire.

Les résultats des compétitions sont adressés par le Coordinateur des compétitions, dès que possible, aux :

- comité départemental : cdgolf.85@wanadoo.fr
- responsable communication : maurice-guillemain@orange.fr
- webmaster du site du cdgolf85 : stephane.ellis@vendelis.com

Le capitaine du club qui reçoit avise, *si possible*, la presse locale du déroulement de la compétition, et devra faire en sorte que quelques photos soient prises (gagnants, groupe).

CALENDRIER 2012 du CHALLENGE des SENIORS de VENDEE

Jeudi	5 Avril	aux	FONTENELLES
Mardi	29 Mai	à	La DOMANGERE
Mardi	12 Juin	aux	OLONNES
Mardi	26 Juin	à	PORT BOURGENAY
Jeudi	18 Oct.	à	SAINT JEAN de MONTS (finale)

RAPPEL : Le Golf est un sport dont les règles, identiques pour tous, se doivent d'être respectées sous peine de fausser les résultats et sa propre évaluation.

Tout golfeur est censé connaître ces règles, les respecter et les faire respecter, puisque nous sommes nos propres arbitres.

La commission de parcours veillera à ceci.

Alain SMONDACK

Affichage jusqu'au 19 octobre 2012